

La Voix de Cardaillac



Número 57

Date 15 decembre 2020

L'ÉDITO

de Sophie Picard

A n'en pas douter, l'année 2020 restera dans nos mémoires comme une année bouleversée et éprouvante, plus particulièrement pour certains d'entre vous. Mais sans faire preuve de naïveté, souhaitons que l'année à venir nous permette de retrouver une vie "normale".

Qu'espérons-nous pour l'avenir ? A chacun de nous d'y répondre. A l'échelle de notre commune et notre territoire, une occasion d'y répondre nous est donnée dans la démarche du PLUI (Plan Local d'Urbanisme). Cela va prendre plusieurs années mais l'étape actuelle de construction du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) est un enjeu essentiel.

Ce PADD doit définir une vision d'avenir du territoire à l'échelle du Grand Figeac. Comment voulons-nous accueillir et vivre sur ce territoire, quels sont les enjeux que nous voulons défendre (habitat, patrimoine, environnement...) ? Les élus ont commencé la réflexion mais il nous semble important que votre vision soit également entendue. Aussi, quand vous serez amené à pouvoir le faire, ne manquez pas cette occasion. Ce document sera la référence pour construire le document d'urbanisme et son règlement qui ont un impact direct à l'échelle individuelle, entre autre sur nos parcelles, avec le plan de zonage.

Quant à votre équipe municipale, elle trouve ses marques et son fonctionnement, avec les difficultés engendrées par le contexte sanitaire. Les rencontres et réunions publiques tant attendues sont en suspens. La date pour notre traditionnelle cérémonie des vœux sera fixée en janvier selon l'évolution des règles définies par l'Etat. Nous devons nous adapter même si cela fait prendre du retard à nos projets.

Les fêtes de fin d'années approchent, pensez à soutenir nos commerçants par vos achats.

En mon nom et au nom de l'ensemble du conseil municipal, je vous souhaite de passer de belles fêtes, qu'elles apportent à chacun d'entre vous beaucoup de joie et de douceur.

"Que nos racines vous donnent des ailes pour l'avenir"

Sophie PICARD, maire

LES PROJETS EN COURS

Budget

Recettes :

- Remboursement d'assurance sur la rémunération du personnel
- L'ensemble des produits du domaine et produits courants : école (cantine et ALSH), droit de stationnement ...
- L'ensemble des taxes foncières, droit de mutation et compensation de la taxe d'habitation
- L'ensemble des participations, contributions et dotations de l'Etat (Dotation Globale de Fonctionnement...)
- Produits des loyers communaux
- Divers produits financiers
- Excédent reporté de l'année précédente

Dépenses :

- Les frais généraux (Impôts et taxes, téléphone, fluides, cantine, entretien bâti, fournitures scolaires, Assurances, catalogues ...),
- Les frais de personnel et indemnités des élus et cotisations diverses
- Attribution de compensation perçue par le Grand Figeac pour le transfert de compétences
- Les charges de gestion courante
- Intérêts des emprunts
- Virement à la section d'investissement

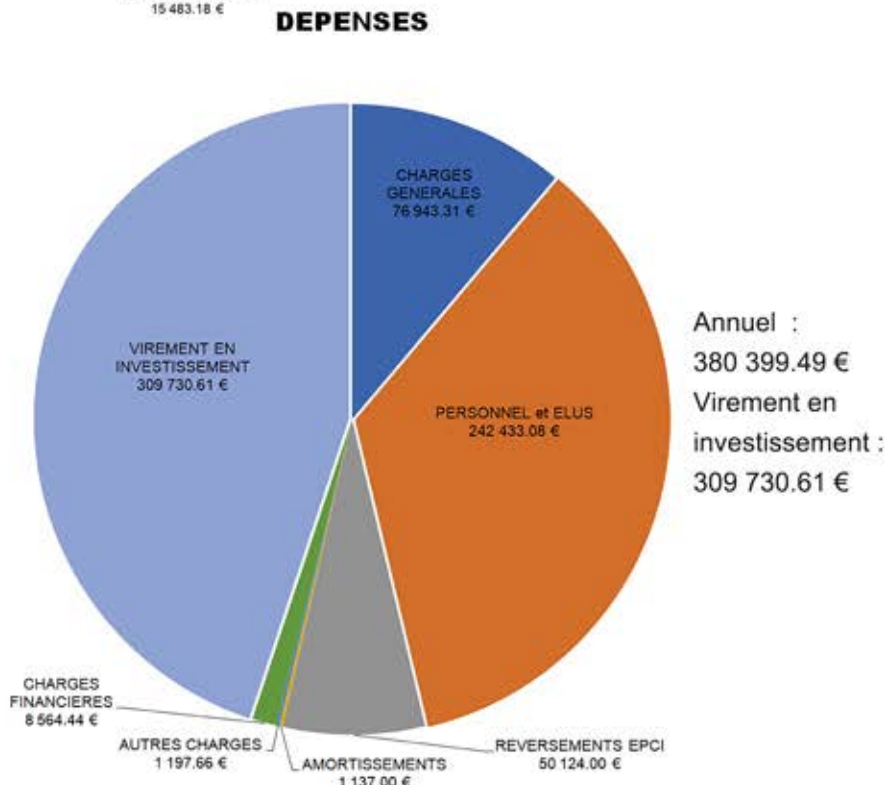
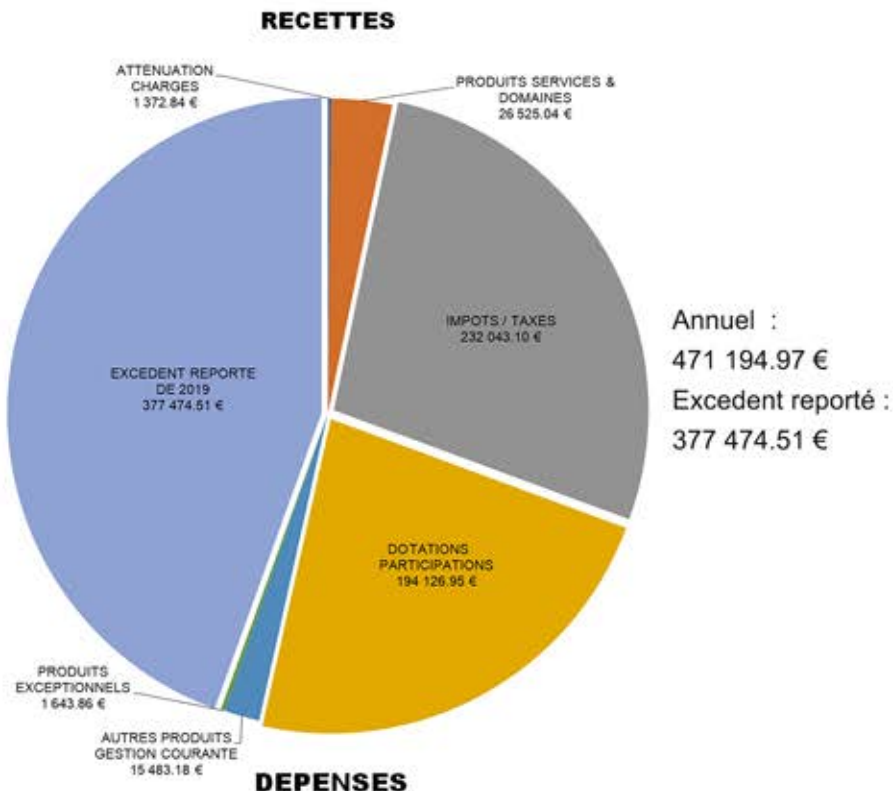
Présentation simplifiée et pédagogique du budget communal. Un budget communal fonctionne en année civile et doit être voté avant le 15 avril en année ordinaire. C'est l'acte politique majeur de la vie d'une commune.

L'ensemble des documents sont consultables à la Mairie.

Le budget d'une commune fonctionne avec deux sections : une section de fonctionnement qui

présente les dépenses et les recettes courantes et une section d'investissement qui présente les dépenses et les recettes qui modifient les valeurs du patrimoine de la commune. Il peut y avoir également des budgets annexes.

Dans ce numéro 47, nous vous présentons la section fonctionnement, l'investissement vous sera présenté dans le prochain numéro.



La Station d'épuration

Les derniers résultats des tests de la qualité du traitement des eaux issues de la station sont très satisfaisants.

Les agents communaux ont récemment fauché (faucardage) et évacué les roseaux afin de permettre la réfection d'une cloison de bassin qui s'était affaissée. Cela n'affectait toutefois en rien la qualité du traitement des eaux.

Nous rencontrons par contre des difficultés concernant des eaux dites « claires » qui sont acheminées vers la station alors qu'elles ne devraient pas être traitées. Il s'agit d'eaux pluviales, routières, ou de source.

Cela engorge le système et risque de limiter la durée de vie de l'équipement communal.



Faucardage en cours

L'équipe s'engage donc dans une recherche de ces entrées d'eaux sur le réseau.

Un premier travail avait été conduit avec succès par l'ancienne équipe municipale pour les entrées d'eaux pluviales.

Certains points ont été traités, mais il en reste un grand nombre à vérifier.

Ce travail permettra, par la même occasion, de réaliser un relevé cartographique précis du réseau. Nous vous sollicitons et vous resolliciterons donc certainement afin de vérifier la qualité de vos branchements et au besoin, nous nous déplacerons au sein de vos propriétés.



Faucardage terminé



Le Restaurant

La commune a récupéré les locaux du restaurant. Après des actions réalisées :

- la mise aux enchères de biens appartenant à l'ancien gérant,
- Le rangement et nettoyage du local.

Des personnes intéressées pour la reprise du restaurant ont pris contact avec la commune et la municipalité les a rencontrées. Au vu de la situation particulière, de l'arrêt de l'activité des restaurants dû aux contraintes sanitaires, les candidats à la reprise suspendent leur démarche. Nous reprendrons contact avec eux quand la période sera plus propice et permettra une reprise de l'activité avec de réelles perspectives.

Les Vestiaires

Nous avons procédé au lancement d'une étude portant sur l'ancien projet de rénovation des vestiaires du club de foot qui avait été initié par l'ancienne équipe municipale.

Cette étude, riche en enseignements, (financier, organisationnel, architectural...) servira de base pour la réflexion sur un nouveau projet que nous voulons plus global pour l'aire du stade de foot.

Le Club est actuellement accueilli à Beduer pour les matchs. Dans l'attente de la réouverture, et afin que le club ne soit pas victime dans son fonctionnement, des délais pour une utilisation pleine et entière des nouveaux locaux, la commune s'est engagée à régler les frais à la commune de Beduer.

L'Épicerie



L'épicerie à l'envers et ses nouvelles propriétaires (depuis le 15 décembre) souhaitent réorganiser et réaménager l'épicerie, en s'adaptant encore d'avantage à la clientèle et en développant un nouveau projet.

Vente de production plus locale, horaires d'ouvertures plus larges...

Nous souhaitons à Virginie beaucoup de réussite dans ses nouvelles activités professionnelles.

Parallèlement, la commune réalise des travaux de mise en conformité obligatoire pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.



L'équipe municipale et les Commissions

Voici votre équipe municipale composée de 14 membres.

Sophie Picard la maire, 4 Adjoints :

1er : Xavier Vidal

2ème : Mélusine Chagnaud

3ème : Florent Bregeon

4ème : Frédéric Merlo

9 conseillers municipaux

Isabelle Brault-Moisan, Martine Champomier-Kurtz, Lucile Gruntz, Yolande Lille, Mélissa Teyssieres, Brigitte Vassogne, Nicolas Akielewicz, Sylvain Chartrou, Laurent Delrieu,

Les Commissions

L'équipe municipale est répartie sur 16 commissions permettant de suivre et d'agir sur la vie de la commune.

Les commissions : Actions économiques, Affaires scolaires, Appel d'offres, Bâtiments communaux/ patrimoine bâti, Communication, Commissions extra municipales, Espaces naturels, Fêtes et cérémonies, Finances, Petite enfance jeunesse et crèche, **PCS**, Tourisme, culture et patrimoine non bâti, Travaux, Urbanisme et assainissement, Vie associative, Voirie.

Actions économiques : I. Brault-Moisan, M.Chagnaud, Y.Lille, S.Picard, X.Vidal,

Affaires Scolaires : N.Akielewicz, M.Chagnaud, S.Picard, M.Teyssieres, B.Vassogne,



Sophie Picard
Maire



Florent Bregeon



Martine
Champomier-Kurtz



Brigitte Vassogne



Frederic Merlo



Lucile Gruntz



Nicolas Akielewicz



Xavier Vidal



Conseillers



Yolande Lille



Sylvain Chartrou



Mélusine
Chagnaud



Isabelle
Brault-Moisan



Mélissa
Teyssieres



Laurent Delrieu

Action économiques : I.Brault-Moisan, M.Chagnaud, Y.Lille, S.Picard, X.Vidal,

Affaires scolaires : N. Akielewicz, M.Chagnaud, S.Picard, M.Teyssieres, B.Vassogne,

Appel d'offres: N. Akielewicz, F.Brégeon, M.Chagnaud, S.Chartrou, F.Merlo, S.Picard, M.Teyssières,

Bâtiments communaux/ patrimoine bâti : F.Bregeon, L.Delrieu, S.Picard,

Communication : M.Chagnaud, F.Bregeon, L.Gruntz, F.Merlo, S.Picard X.Vidal,

Commissions extra-municipales
Conseil complet

Espaces naturels : N.Akielewicz, I.Brault-Moisan, F.Bregeon, M.Chagnaud, S.Chartrou, S.Picard

Petite enfance et jeunesse,

Crèche : M.Champomier-Kurtz,

L.Gruntz, S.Picard, M.Teyssieres,
Fêtes et cérémonies : M.

Chagnaud, M. Champomier-Kurtz, S. Chartrou, L. Gruntz, S.Picard, X.Vidal,

Finances : F.Bregeon, M.Chagnaud, Y.Lille, F.Merlo, S.Picard, X.Vidal,

PCS : F.Bregeon, M.Chagnaud, F.Merlo, S.Picard, X.Vidal,

Tourisme, Culture et Patrimoine non bâti : N.Akielewicz, M.Champomier-Kurtz, Y.Lille, F.Merlo, S.Picard, X.Vidal,

Urbanisme et Assainissement :
I.Brault-Moisan, F.Bregeon, M.Chagnaud, L.Delrieu, S.Picard
Travaux : F. Bregeon, L.Delrieu, S.Picard,

Vie Associative : I.Brault-Moisan, S.Chartrou, L.Gruntz, S.Picard, B.Vassogne, X.Vidal,

Voirie : F.Bregeon, S.Picard

Commission Voix de Cardaillac

La Voix de Cardaillac en est à sa deuxième édition.

Comme nous en avons parlé, nous allons mettre en place dès le début de l'année, une commission élargie aux habitants.

Quel va être le rôle de cette commission ? : Constituer un comité de rédaction qui prendra en charge avec nous la ligne éditoriale de nouvelles pages que nous inclurons à l'intérieur de la Voix.

Qui peut y participer ? Absolument tout le monde ! Sans limite d'âge de 7 à 77 ans !.

Même si je ne suis sur Cardaillac que 6 mois dans l'année puis je y participer ?

Oui la seule règle est de bien réfléchir au temps que l'on peut consacrer et de s'y tenir, afin que nous puissions organiser au mieux les séances de travail.

Quels sujets allons-nous pouvoir aborder ? Nous allons produire ensemble du contenu au sein d'un journal communal qui est soumis à certaines règles. Ceci étant dit, ces mêmes règles nous permettent une belle liberté de sujets.

Comment seront choisis les sujets, et qui pour les écrire ?

Les sujets seront choisis en commissions et validés en "phase un" par l'élu responsable de la commission, avant la validation finale du maire.

Concernant l'écriture, vous écrivez seuls ou à deux ou trois mains, tout est possible.

Pourrons-nous participer à la mise en page sur ordinateur ?

Oui, se sera possible dès lors que les personnes le souhaitant seront opérationnelles sur le logiciel que nous utilisons.

Si vous êtes intéressés envoyez nous un email à la mairie :

mairie-de-cardaillac@orange.fr dans l'objet notez

"commission Voix de Cardaillac" ensuite donnez votre nom et prénom, et comment nous pouvons vous joindre ainsi que vos disponibilités pour participer à ce projet.

Nous vous contacterons en début d'année.



Le Cimetière

L'équipe municipale a profité de l'automne pour finaliser le règlement du cimetière entamé durant le précédent mandat.

Ce règlement, consultable en mairie et bientôt disponible sur le site internet de la commune, précise, entre autres, les modalités liées aux concessions (dimensions des monuments et des végétaux autorisés par exemple).

Afin de répondre à l'évolution des pratiques funéraires, une attention particulière a été portée sur la prise en considération des urnes cinéraires.

Les familles qui le souhaitent pourront désormais disposer de concessions au sol de 0,8X0,8 m afin d'inhumer les cendres en un lieu personnalisé.

La mise au point du règlement s'accompagne aussi d'un vaste travail d'inventaire des sépultures. En effet, différents types de plans, de registres et de numérotations ont été tenus depuis la fin du XIXème siècle.



Durant l'hiver, Jean-Baptiste Delage compilera les informations disponibles afin de créer une base de données complète qui s'accompagnera d'un plan numérisé fiable.

Dans le respect des défunts et de leurs familles, ce travail permettra, entre autres, de recenser les concessions en état d'abandon pouvant être reprises.

Cette démarche de reprise de concessions s'étalera sur plusieurs années et la commune ne manquera pas de communiquer à nouveau à ce sujet.

Nous invitons cependant dès à présent les familles potentiellement concernées à se manifester.



Une nouvelle glissière !

Des travaux permettant d'avoir une nouvelle glissière sur la sortie en direction de Fourmagnac ont été réalisés par le département du Lot.



Une glissière de sécurité est installée à l'entrée de Cardailiac sur la D18 pour prévenir le risque de chute. Nous constatons que le rétrécissement occasionné provoque une vitesse moins élevée des véhicules.

Un projet d'aménagement complémentaire pour valoriser cette vue sur le Fort est à l'étude.

Cette valorisation aura pour objectif que tout un chacun puisse venir profiter seul ou en famille du magnifique panorama.



La glissière terminée et posée

ZOOM SUR

Le "Mai". Nous avons réussi à vous réunir un beau dimanche d'octobre afin de partager ensemble la première partie de la traditionnelle cérémonie du Mai.

A cause des restrictions sanitaires, nous avons scindé cette festivité en deux temps.

La première pour partager un apéritif offert par votre nouvelle équipe municipale et la seconde pour un repas, dès que les conditions seront favorables.

Avec l'aide d'une équipe d'habitants, un arbre a été choisi, un Douglas de 15 mètres, prélevé à proximité de Prentegarde. Les enfants de l'école ont apporté leur jolie contribution en décorant le Mai avec des rubans multicolores.

Le mai a été dressé à la force des bras, avec la participation des élus et de certains d'entre vous, que nous remercions grandement.

A la première tentative, une corde farceuse a décidé de nous lâcher, mais les efforts de tous ont été récompensés à la deuxième tentative.

Toute cette affaire a été musicalement encouragée par l'accompagnement composé de musiciens venus du Figeacois et de l'école de musique intercommunale.

Merci à tous !



Le Mai, une tradition occitane aux origines très lointaines.

Cette tradition, historiquement répandue dans le grand Sud Ouest, a des origines mythiques

(indique l'ethnologue corrézienne Marie-France Houdart). Elle symbolisait, tous les ans, le renouveau de la végétation et le retour du cycle de la nature. On fête la végétation revenue, le mariage des filles et le renouvellement du pouvoir.

Une tradition qui a évolué à travers les époques. " A la Révolution, l'arbre de mai est devenu un symbole de la prise de pouvoir par les paysans ", " Quand les Révolutionnaires ont vu que les privilèges n'étaient pas abolis, ils sont allés couper des arbres dans les forêts seigneuriales et les ont plantés devant les maisons des Seigneurs et des ecclésiastiques. Ils ont dit : "le pouvoir maintenant, c'est nous' ! ". Désormais, " par ce geste, on dit à l' élu : on t'a donné nos voix, toi tu dois nous rendre service. En échange, l' élu doit recevoir et régaler généreusement la population. En général, ça finit bien arrosé ! ".

source Marie-France Houdart

NOS ASSOCIATIONS ONT DU TALENT

La municipalité a organisé une réunion spécifique le 27 octobre avec le bureau actuel du comité des fêtes. Après une année en sommeil, le but de cette réunion était d'échanger sur les difficultés rencontrées et comprendre les enjeux pour relancer le comité.

Les membres de l'association et les nouveaux bénévoles sont motivés. Ils souhaitent activement transmettre et poursuivre cette

concertation afin de travailler à l'organisation de la fête du village et son fameux feu d'artifice.

La préparation d'un tel évènement demande une préparation minutieuse qui soit bien anticipée. Une rencontre aura lieu en début d'année. Il est important de soutenir ce projet en apportant votre aide et participation.

Contact Mairie : 05 65 40 14 32

Il est indispensable de bien comprendre l'importance des associations dans notre village. Par leurs actions, elles participent directement à notre richesse et notre qualité de vie. Nous en profitons, mais nous pouvons aussi nous enrichir en y participant.

Au fil des années, les plus anciens s'épuisent, les associations tombent en sommeil et malheureusement, certaines fois disparaissent. Venez partager vos idées avec nos associations !



UN PEU D'HISTOIRE

Toponymie de Cardaillac

La toponymie est une activité qui consiste en l'étude des noms de lieux et aussi de leur relation avec la langue parlée anciennement ou actuellement. La toponymie fait partie de la linguistique.

Nous nous sommes livrés à l'étude de plus de 60 noms de lieux de Cardaillac et nous vous présentons quelques exemples significatifs. Nous débutons cette présentation par des noms de lieux du Nord de la commune:

LES SALESSES : Toponyme assez difficile à interpréter : peut venir selon les cas, du latin salicea "ensemble de saules", ayant donné le patronyme d'une personne qui aura ensuite donné son nom à l'endroit.

Pour l'origine du "sel", l'occitan connaît dans le Lot des toponymes comme les Salisses (Blars) et le nom commun lous assalisses (dans le canton de Limogne, des pierres plates ou affleurements rocheux sur lesquels on donnait naguère du sel aux bêtes).

FONCERVINE : Dans les registres paroissiaux de Cardaillac du XVIIIème siècle (Archives Départementales du Lot), on trouve la graphie Fons Cerbines. Font veut dire fontaine. Cervine de la racine occitane Cerviano est un nom d'origine gallo romaine. La racine Cervina est aussi un ancien mot pour désigner les vaches (donné le mot cerf en français). Fontaine des vaches? On peut aussi interpréter le cer en serp qui veut dire serpent en occitan. Les animaux sauvages, surtout le gibier que l'on chasse, tiennent plus de place que les animaux domestiques dans les noms de lieux. Cervine vient de l'occitan cèrvi, le cerf.

BENEVIOLE : Signifie bonne bialo (prononcé biolo) qui veut dire la rigole d'irrigation ou de drainage, très courante dans les anciennes pratiques agricoles du Ségala

CAMMAS : Vient de Cap Mas. Le bout du mas. Le hameau

BRAZE : Braise, brasier. Sûrement dû au fait que des forgerons y ont travaillé.

CATUSSE : Nom de famille et de lieux courants. Exemple le village de Catus dans le Lot. Issu du patronyme gaulois Catusius.

CAPDAU : Sommet d'en haut. Du vieil occitan capdal, le chef / - qui est à la tête de.

CANTELAUZE : Mot à racine préromane (comme on trouve aussi Cantegrel, Canteloube, Canteluserp) notion de lieu rocheux. Ces racines anciennes du mot ont été latinisées par la suite, c'est pour cela que certaines personnes traduisent par Chante l'alouette (la laouzeto).

GOULE : Gorge. Désigne bien ce lieu encaissé où existe un moulin à eau.

CARRIE : Endroit pierreux ou chemin empierré.

Cette rubrique de toponymie a été réalisée avec l'aide de Mickaël Vidal et de Guilhem Boucher de l'association occitane La Granja de Soulomès.

AGENDA

En raison du Covid, notre agenda est directement impacté.

20/12 Des artisans sont présents sur le marché hebdomadaire du dimanche matin de 9h à 12h.

- Carnet et agenda fait main,
- Poterie,
- Confiture et traiteur,
- Savons cosmétiques,
- Maraichage,
- Primeur,
- Vannerie, tisanes, confitures...
- Maroquinerie, bijoux,

Il y a des changements sur les informations utiles. Si vous voulez les changer,

Le Saviez vous ?

Eric, notre pizzaiolo et son camion l'Opale Pizza, est présent tous les mardi sur la place du Fort à partir de 18h. N'hésitez pas à lui téléphoner au : 06 08 80 57 52



Connaissez vous bien Cardaillac ? Si vous le pensez, essayez de deviner où cette photo a été prise et donnez nous la réponse sur notre email...



ETAT-CIVIL

Naissance :

Julia BEDOU née le 03/10/2020 de Emilie LACAZE et Mickaël BEDOU domiciliés à Laganne

Ils sont nés ou ont vécu à Cardaillac et nous ont quittés :

Georges GAUZENS décédé à Figeac le 28 octobre



Toute l'équipe municipale vous souhaite le plus doux des Noëls . Profitez, partagez en restant en sécurité.

INFORMATIONS UTILES

1ère URGENCE

SAMU : 15

POMPIERS : 18

POLICE SECOURS : 17

URGENCES : 112

CENTRE ANTI POISON :
01 40 05 48 48

Un défibrillateur est disponible
derrière la mairie



LA MAIRIE et la Poste

Horaires d'ouverture

Lundi Mardi Jeudi Vendredi :
8h - 12h avec services postaux.
Mardi : 13h30 - 17h00

Mairie de Cardaillac
Rue du 11 mai 1944
46100 Cardaillac

Téléphone : 05.65.40.14.32

E-mail

commune-de-cardaillac@orange.fr

ÉCOLE et périscolaire

Téléphone : 05 65 40 13 67

CRECHE

Téléphone : 05 65 40 11 96

Transport à la demande : Bus à la demande le samedi matin pour descendre à Figeac au départ de Cardaillac. Ligne régulière

Heure de départ 9h
Rdv devant l'ancienne poste.
Horaire de retour 11h30.
Tarifs : 2€ Aller simple
4€ Aller/Retour

https://www.grand-figeac.fr/catalogue_tad.php

Téléphone (Cars DELBOS):

05.65.34.00.70

DÉCHETTERIE :

Causse de Nayrac
46100 FIGEAC
Téléphone : 05.65.50.21.67

Ouverture :

Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h